

ASSISTANT TECHNIQUE DE BATIMENT CULTUREL (F/H) - remplacement

Date de mise à jour : 18/09/2024

Motif : CT : ☐ Evaluation annuelle : ☐ Recrutement : ☒ Autre : ☐

CLASSIFICATION DU POSTE	
POSTE N° : remplacement	
FAMILLE PROFESSIONNELLE :	METIER DE RATTACHEMENT : agent de gardiennage et sécurité
FILIERE : technique	CATEGORIE : C
CADRE(S) D'EMPLOI : adjoint technique	CADRE D'EMPLOI DE REFERENCE :
CATEGORIE RETRAITE : Choisissez un élément.A - sédentaire : ☒ B – active : ☐	TEMPS DE TRAVAIL : 37h30
AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE	
DELEGATION : Culture, patrimoine, événements	DIRECTION : Musées d'histoires et de sociétés
SERVICE : Musée de l'automobile Henri Malartre	UO : 31900
LIEU DE TRAVAIL : Musée de l'automobile Henri Malartre, 645 rue du musée 69270 Rochetaillée-sur-Saône	POSTE TELETRAVAILLABLE : Non
ELEMENTS DE REMUNERATION	
NIVEAU DE RESPONSABILITE : CG2	METAPROFIL :
MOTIF NBI : /	NB DE POINTS NBI : /

CONTEXTE D'INTERVENTION

Les musées Gadagne (musée d'histoire de la ville de Lyon [MHL] et musée des arts de la marionnette [MAM]), le Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (MICG) et le musée de l'automobile Henri Malartre forment à la Ville de Lyon la Direction des musées d'histoires et de sociétés.

Le musée de l'automobile Henri Malartre, créé en 1960, conserve une collection d'automobiles anciennes de 1890 à 1987, de motos, de cycles et de transports en commun. La majorité de ces véhicules sont conservés en état de fonctionnement mécanique par l'atelier du musée et sont régulièrement testés en essais dynamiques dans le parc du musée. Sa programmation culturelle dynamique, les parcours de visites permanents et les animations notamment avec des véhicules roulants, attirent des publics de plus en plus nombreux et diversifiés.

Le musée de l'automobile Henri Malartre recherche un-e assistant-e technique de bâtiment culturel.

MISSION DU POSTE

Placé-e sous l'autorité hiérarchique du Gestionnaire de site, l'agent-e est chargé-e, de la gestion technique des bâtiments du musée, de la sécurité des personnes et des objets de la collection.

Vos missions principales consistent à assurer la maintenance des bâtiments du musée, en lien avec les directions opérationnelles de la Ville de Lyon (Direction de la Gestion Technique des Bâtiments – DGTB, et Direction des Affaires culturelles –DAC) et les prestataires extérieurs et à garantir la sécurité des bâtiments et des personnes.

ACTIVITES DU POSTE

VOS ACTIVITES PRINCIPALES :	VOS ACTIVITES SECONDAIRES :
GESTION DES BATIMENTS ➤ Secondier le Gestionnaire de site dans l'exploitation technique du site ➤ Assurer le suivi de la maintenance de bâtiment : • Lancer des procédures d'interventions des entreprises prestataires, contrôler et surveiller des travaux	GESTION DES PRIVATISATIONS ➤ Participer à la préparation des privatisations (visites techniques préalables) et la bonne tenue de la manifestation le jour de l'évènement

• Coordonner les relations avec les services de la Direction de la Gestion Technique des Bâtiments (DGTB) et le service bâtiments, travaux et sécurité de la Direction des Affaires Culturelles (DAC) ➤ Assurer des travaux ponctuels d'entretien et de maintenance des bâtiments : • Travaux de premier niveau des bâtiments et de ses équipements techniques • Réaliser un/des chantier(s) nécessitant une dextérité particulière • Assurer des travaux de manutention, d'entretien et des transports des matériels ➤ Gérer les stocks de matériel et de fournitures	
SECURITE DES BATIMENTS ET DES PERSONNES ➤ Ouvrir les bâtiments et le parc (déverrouiller les portes et désarmer l'alarme anti-intrusion) et évacuer le public et fermer les bâtiments et le parc ➤ Surveiller les bâtiments, le parc du musée (risques intrusion et incendie...), les accès et le local de réserve (hors du site) ➤ Veiller au respect des règles de sécurité (ERP, incendie, Vigipirate) et consigne énoncées dans le règlement intérieur du musée et tenir le registre de sécurité ➤ Participer à la continuité de service avec les agent-e-s de sécurité remplaçant-e-s : participer à la formation à leur arrivée et la tenue d'un journal de bord ➤ Participer à l'élaboration et mettre en place les règles de sécurité particulières pendant les événements (Nuit des Musées, JEP...) ➤ Contrôler le stationnement des véhicules dans le parc au quotidien et pendant les manifestations	PARTICIPATION A LA PROGRAMMATION CULTURELLE ➤ Monter / démonter les expositions en collaboration avec l'équipe. ➤ Monter / démonter et entretenir le mobilier d'exposition du musée ➤ Accueillir le public lors des événements et animations

VOS COMPETENCES PRINCIPALES MISES EN OEUVRE

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Permis de conduire B	Adaptabilité aux publics et aux situations	Organisation, rigueur, ponctualité
Savoir entreprendre de petits travaux de maintenance	Capacité à diffuser des informations (notamment contraintes et difficultés techniques)	Qualités relationnelles
Lecture des plans et schémas	Sens de l'organisation et autonomie	Écoute et sens du travail en équipe
Réglementation ERP incendie et vigipirate (<i>formation possible</i>)		Sens des responsabilités
Sauveteur Secouriste du travail (<i>formation possible</i>)		
Habilitations électriques (<i>formation possible</i>)		

/

RYTHMES DE TRAVAIL

Horaires hebdomadaires : du mardi au samedi	Horaires sur plage 22h/6h : ☐ Non ☒ oui	Astreintes : Non
Planning particulier : évènements ponctuels certains week-ends ou en soirée donnant lieu à récupération		
Congés imposés : Non		
SUJETIONS : Sujétion sécurité : ☐ Sujétion pilotage à distance : ☐ Contraintes horaires : ☐ Fonction de « volant » (titulaire remplaçant) : ☐ Horaires décalés ☐ Propre à la direction ou à l'emploi : Non ☐ Oui ☐ – préciser :		

DEPLACEMENTS

Déplacements fréquents : Oui	20 déplacements ou plus par mois : Non
Permis de conduire nécessaire : Oui Si oui : B - Permis auto	
Mise à disposition d'un véhicule ville de Lyon : Véhicule de service	Prise en charge de l'abonnement professionnel : Non

AUTRES AVANTAGES OU CONTRAINTES DU POSTE

Logement de fonction : Non	
Travail en extérieur : Non	

Autres (assermentations, agréments, habilitations....) :

REGLEMENTATION SECURITE

Habilitations :

- | | |
|--|--|
| ☒ Habilitations électriques | ☐ Travail en hauteur |
| ☒ SST Sauveteur secouriste du travail | ☐ Habilitation engins de chantiers |
| ☐ PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) | ☐ Habilitation chariot élévateur |
| ☐ PSE 1/2 Premiers Secours en Equipe | ☐ Habilitation grue |
| ☐ SSIAP 1 | ☐ Habilitation PEMP Nacelle |
| ☐ SSIAP 2 | ☐ Habilitation Elingage |
| ☐ SSIAP 3 | ☐ FCO, FIMO (Conduite poids lourds) |
| | ☐ Attestation L5e (motocyclette légère) |

Vêtements de travail/uniforme fournis : Oui

Pantalon et veste de travail / polo et polaire de représentation pour les animations

EPI - Si oui, lesquels :

- | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|--|---|
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| ☐ Protections de la tête | ☐ Protections auditives | ☐ Protections oculaires | ☒ Protections des mains | ☐ Protections du corps | ☐ Protections respiratoires | ☐ Protections anti-chutes | ☒ Protections des pieds et visage |